



VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : MISSION D'ETUDE DE FAISABILITE ET
DE PROGRAMMATION POUR LA RENOVATION
DU CENTRE CULTUREL ET SPORTIF GEORGES
POMPIDOU A VINCENNES PASSEE AVEC LA
SOCIETE IDA CONCEPT**

**DÉCISION N° DM-20-114
EN DATE DU 27 MAI 2020**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19 ;

VU l'ordonnance n°2020-391 du 1^{er} avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de covid-19 ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

CONSIDÉRANT la consultation lancée auprès de plusieurs prestataires et l'offre de la société IDA CONCEPT jugée économiquement la plus avantageuse.

D É C I D E

DE SIGNER avec la société IDA CONCEPT, domiciliée 106 rue de la Folie-Méricourt, 75011 PARIS, représentée par Madame MELIN Charlotte, Gérante, le marché d'étude de faisabilité et de programmation pour la rénovation du centre Culturel et sportif Georges Pompidou à Vincennes.

Le montant du marché dans sa solution de base s'élève à 28 875 euros HT soit 34 650 € TTC.

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
Le Maire,

Signé

Charlotte LIBERT-ALBANEL